



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 130863

### Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le fait que beaucoup de juges de proximité qui arrivent en fin de mandat ne sont pas remplacés à l'expiration de celui-ci. Or, pour les petits litiges civils de la vie quotidienne, les juges de proximité étaient très utiles car ils rendaient une justice à la fois rapide et proche des préoccupations de nos concitoyens. En outre, ils permettaient de réduire le coût de fonctionnement du système judiciaire. Par conséquent, il souhaiterait connaître les intentions des pouvoirs publics en ce qui concerne l'avenir de la fonction de juge de proximité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130863

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** Justice et libertés

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2012, page 2387

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)